



B”H

Likoutei Si'hot - Résumé de la Si'ha

Volume 17 | Émor | Si'ha 1

1) Le Rabbi à maintes fois expliqué à quel point le commentaire de Rachi était précis. Ainsi, même lorsqu'il choisit une partie du verset en tant que titre d'un commentaire, il le fait avec précision.

Dans notre Paracha, on évoque le Chabat dans le chapitre traitant des fêtes. De ce fait, Rachi explique que le rapport entre les deux est que « Tout celui qui profane les fêtes est considéré comme s'il profanait les Chabbat et celui qui observe les fêtes est considéré comme s'il observait le Chabat ».

Or, une difficulté se présente. Le titre de ce commentaire reprend la phrase d'introduction du verset, qui dit « Six jours tu travailleras ». Pourquoi ne pas avoir cité ou même allusionné dans son titre le fait que le commentaire parle du Chabbat ? Pourquoi se contenter des mots « six jours » ?

2) En ne citant que cette partie du verset, Rachi ne peut pas faire allusion au Chabbat, qui est évoqué par la suite. En effet, ces mots ne sont pas représentatifs de tout le sujet, comme c'est le cas dans d'autres endroits pour lesquels Rachi ne cite que le début du verset.

3) Le commentaire de Rachi est également surprenant : pourquoi commencer par expliquer le lien entre le Chabbat et les fêtes par la transgression puis par l'observance, alors que le verset parle précisément de l'observance des fêtes ?

4) En réalité, le fait que Chabat soit mentionné dans le chapitre des fêtes n'est pas si étonnant. En effet, il est lui-même une sorte de fête.

En vérité, la question que se pose Rachi est la suivante : pourquoi la Torah a décidé de parler des six jours de la semaine alors que le sujet principal n'est même pas celui du Chabbat ? En plein chapitre des fêtes, on pourrait éventuellement comprendre qu'on évoque le Chabbat, mais pourquoi parler des six jours qui le précèdent ?!

5) Le mot « Chéchet », en hébreu, désigne une même entité de six éléments. Il s'agit donc des six jours de la semaine en tant qu'ensemble général, et non en tant que six jours distincts.

Ainsi, par son titre « Six jours », Rachi explique en vérité que D.ieu a fixé plusieurs périodes différentes :

- les six jours de la semaine, au cours desquels le travail est autorisé
- le Chabbat et les fêtes, pour lesquels le travail est interdit.

6) On comprend donc la précision dans le titre qu'il a choisi, dans lequel il ne fait référence qu'à une certaine période afin de désigner l'ensemble de cette délimitation.

Il évoque aussi tout d'abord la transgression car c'est par cela que Chabbat et les fêtes se ressemblent. Ainsi, celui qui transgresse un de ces travaux change l'ordre que D.ieu a fixé. C'est là le point commun de ces différentes périodes.

7) Travailler les six jours de la semaine n'est pas seulement une autorisation mais une Mitsva. Cependant, ceci n'a pour but que de se conformer aux exigences du monde et du corps.

En revanche, lorsque arrivent le Chabbat et les fêtes, l'âme s'exprime beaucoup plus, et la matérialité du monde s'estompe. Tout travail devient donc inutile, donc interdit.

L'âme doit influencer le corps, afin de le libérer de ses limites matérielles, jusqu'à sa libération totale avec la venue de Machia'h.